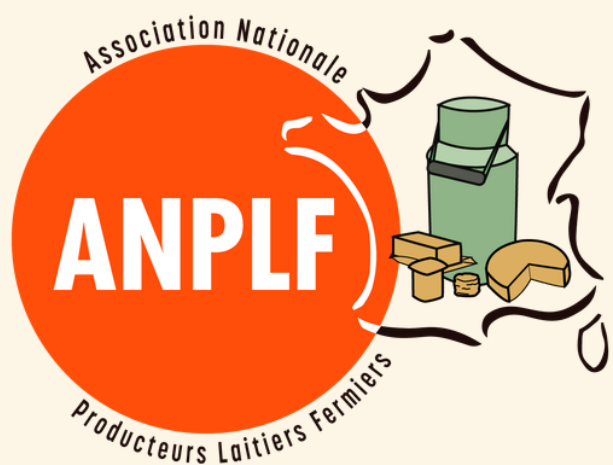




GOUVERNANCE

ASSOCIATION NATIONALE DES PRODUCTEURS

LAITIERS FERMERS



VOUS DEFENDRE

VOUS AIDER

VOUS INFORMER

BUREAU

REPRESENTER ET GERER L'ASSOCIATION

Jean-Michel Péard (44)

SECRETARIAT

Rémi Seguin (12)

Solenn Suc (29)



CO-PRESIDENCE

Hélène Follet (76)



Marie-Eve Mayeur (70)

TRESORERIE

Benoît Renouard (35)



Le bureau rassemble les représentants officiels de l'association et travaille à la gestion du quotidien avec l'animatrice : planification des réunions et de leur ordres du jour, gestion des urgences. Ce sont ses membres qui jugent des décisions devant être prises au Conseil d'administration. Les référents des commissions de travail sont membres du bureau.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROPOSER, ORIENTER ET TRANCHER

Francine Lefranc (62)



Elise Happel (68)



Guillaume Gautier (35)



Le CA est composé des six membres du bureau et de quatre membres titulaires et de leurs suppléants. Il se veut représentatif de l'ensemble des associations membres et de leurs producteurs élevant des brebis, des chèvres et des vaches.

Le rôle central revient au conseil d'administration; C'est ce dernier composé des représentants du terrain qui, conseillé par les commissions de travail, dirige la vie de l'association. C'est notamment vers lui que nous devons nous tourner pour trancher toute décision importante.

Le conseil se réunit au moins cinq fois par an, en visioconférence et une fois en présentiel sur convocation du bureau.

Laurent Bauduin (59)



Frédéric Blanchard (38)

Président d'honneur, fondateur de l'association.



Nicolas Fontaine (76)



Christelle Martin (76)



ASSEMBLÉE GENERALE

DECIDER TOUS ENSEMBLE

L'Assemblée générale rassemble les 18 structures membres de l'association. Elle a un rôle souverain. C'est là que les grandes orientations de l'association doivent être validées.

Elle se réunit une fois par an en physique, à Paris ou dans une Ferme.



LES COMMISSIONS DE TRAVAIL

5 commissions de travail permettent de répartir le travail de l'association et mobiliser plus de producteurs dans la défense de nos missions.
Chaque commission peut être rejointe par tout producteur volontaire souhaitant s'engager.



HYGIENE & REGLEMENTATION

- **Un groupe de responsables en charge du suivi et de l'organisation de la défense technique et syndicale** : ses membres se tiennent au courant régulièrement des actualités réglementaires et de leur application concrète sur le terrain. Ils travaillent pour cela avec le groupe de techniciens donnant à voir les positions et problématiques dans chaque région. Ils sont ensuite en charge des discussions avec l'administration en priorité sur les sujets sanitaires et lorsque nécessaire les nouveaux dossiers (emballages, contractualisation,...)
- **Une cellule de gestion de crise** : en cas de besoin, les structures peuvent en urgence faire appel au soutien syndical, en cas de crise sanitaire ou de litige avec l'administration par exemple.



TERME FERMIER

- **Défendre le terme fermier contre les dérives** : l'usage du terme fermier par des affineurs privés achetant des fromages fermiers en blanc ou par des marques louant des labos mobiles à des fermes, sont autant de menace à la souveraineté des fermiers indépendants que nous combattons.
- **Défendre notre définition des produits laitiers fermiers au niveau réglementaire** : la commission travaille sur une définition du terme fermier n'incluant plus seulement les fromages mais aussi l'ensemble des produits fermiers (beurre, yaourts, crèmes,...). Cette définition sera ensuite défendue pour être reconnue officiellement par l'Etat.



COMMUNICATION



- Augmenter la notoriété de l'Association auprès des producteurs et recruter de nouveaux membres
- Augmenter la notoriété des produits laitiers fermiers auprès des consommateurs : une campagne publicitaire d'ampleur financée par l'Agence Bio a eu lieu en 2025 & 2026.
- Clarifier les arguments de notre filière pour parler aux politiques et améliorer la reconnaissance de l'ANPLF



LAIT CRU

- **Défendre la liberté pour les producteurs fermier de pouvoir faire des produits au lait cru, sans contraintes sanitaires prohibitives s'ils le souhaitent.**
- **Rééquilibrer le discours public vis à vis du rapport bénéfices/risques** : les bénéfices, les usages, et de ce que le lait cru permet en termes de diversité, de goût et de santé.
- **Faire des producteurs fermiers des ambassadeurs du lait cru** : sur le terrain, c'est eux qui font vivre et comprendre le lait cru auprès des consommateurs au quotidien.
- Participation à la Fondation pour la Biodiversité Fromagère, et suivi du Collectif Lait Cru



PARTENARIATS

Nous sommes partenaires :

- du réseau européen **FACENetwork**
- de l'Association **Aristaeus pour le Championnat de France des fromages au lait cru**



Rejoignez nous

